

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «*»* pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.162.411 , un actif net de D : 13.144.518 et un bénéfice de la période de D : 212.300.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «*SICAV-CROISSANCE*» comprenant le bilan au 30 Septembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 Octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2016

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	9 057 553,581	9 229 149,670	8 857 525,292
Actions et droits rattachés		8 150 144,593	8 309 720,750	7 951 028,842
Obligations et valeurs assimilées		260 553,000	277 220,000	280 864,000
Titres OPCVM		646 855,988	642 208,920	625 632,450
Placements monétaires et disponibilités		3 538 052,811	3 260 485,421	3 888 925,699
Placements monétaires	5	3 537 679,113	3 259 889,096	3 888 356,554
Disponibilités		373,698	596,325	569,145
Créances d'exploitation	6	566 804,848	504 305,125	0,020
TOTAL ACTIF		13 162 411,240	12 993 940,216	12 746 451,011
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	17 893,000	13 932,552	17 554,375
TOTAL PASSIF		17 893,000	13 932,552	17 554,375
ACTIF NET				
Capital	8	12 780 186,063	12 651 510,214	12 396 056,808
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		13,208	11,398	11,398
Sommes distribuables de l'exercice en cours		364 318,969	328 486,052	332 828,430
ACTIF NET		13 144 518,240	12 980 007,664	12 728 896,636
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 162 411,240	12 993 940,216	12 746 451,011

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Note	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	116 548,450	370 395,351	37 866,300	331 554,283	335 198,283
Dividendes	113 307,450	360 502,351	34 126,300	319 983,883	319 983,883
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 241,000	9 893,000	3 740,000	11 570,400	15 214,400
Revenus des placements monétaires	29 862,264	88 194,638	32 549,058	92 990,998	124 850,362
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	146 410,714	458 589,989	70 415,358	424 545,281	460 048,645
Charges de gestion des placements	(23 161,527)	(69 089,263)	(23 568,807)	(69 904,108)	(92 299,354)
REVENU NET DES PLACEMENTS	123 249,187	389 500,726	46 846,551	354 641,173	367 749,291
Autres charges	(6 430,971)	(24 009,648)	(9 211,435)	(25 972,267)	(34 601,007)
RESULTAT D'EXPLOITATION	116 818,216	365 491,078	37 635,116	328 668,906	333 148,284
Régularisation du résultat d'exploitation	-	(1 172,109)	(1 518,946)	(182,854)	(319,854)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	116 818,216	364 318,969	36 116,170	328 486,052	332 828,430
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	1 172,109	1 518,946	182,854	319,854
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	82 110,989	246 933,350	(856 460,022)	(337 641,653)	(625 476,884)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	13 450,294	116 468,184	4 134,212	23 208,079	61 103,671
Frais de négociation de titres	(79,712)	(795,638)	(21,239)	(354,131)	(832,258)
RESULTAT DE LA PERIODE	212 299,787	728 096,974	(814 711,933)	13 881,201	(232 057,187)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2016	Période du 01/01 au 30/09/2016	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	212 299,787	728 096,974	(814 711,933)	13 881,201	(232 057,187)
Résultat d'exploitation	116 818,216	365 491,078	37 635,116	328 668,906	333 148,284
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	82 110,989	246 933,350	(856 460,022)	(337 641,653)	(625 476,884)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	13 450,294	116 468,184	4 134,212	23 208,079	61 103,671
Frais de négociation de titres	(79,712)	(795,638)	(21,239)	(354,131)	(832,258)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(332 998,120)	-	(316 568,424)	(316 568,424)
- Capital	-	233 271,500	-	432 214,716	432 214,716
- Régularisation des sommes non distribuables	-	10 459,459	-	9 674,158	9 674,158
- Régularisation des sommes distribuables	-	619,551	-	6 941,372	6 941,372
Rachats					
- Capital	-	(212 065,000)	(60 333,864)	(96 374,004)	(101 713,284)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(10 142,600)	(326,570)	(956,635)	(652,995)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(1 620,160)	(1 518,946)	(2 408,801)	(2 545,801)
VARIATION DE L'ACTIF NET	212 299,787	415 621,604	(876 891,313)	46 403,583	(204 707,445)
ACTIF NET					
En début de période	12 932 218,453	12 728 896,636	13 856 898,977	12 933 604,081	12 933 604,081
En fin de période	13 144 518,240	13 144 518,240	12 980 007,664	12 980 007,664	12 728 896,636
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	48 600	48 517	48 763	47 279	47 279
En fin de période	48 600	48 600	48 537	48 537	48 517
VALEUR LIQUIDATIVE	270,463	270,463	267,425	267,425	262,360
TAUX DE RENDEMENT	1,64%	5,70%	(5,89%)	0,17%	(1,68%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 SEPTEMBRE 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre 2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 septembre 2016.

3.3-Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 9.057.553,581 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2016	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 236 049,951	8 150 144,593	62,00%
Actions		4 235 363,713	8 149 322,913	62,00%
Actions BIAT	14 600	370 969,288	1 284 975,200	9,78%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	908 386,420	6,91%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 135 107,504	8,64%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	570 355,200	4,34%
Actions BH	19 000	138 256,062	365 541,000	2,78%
Actions ATTIJARI BANK	44 700	410 759,876	1 246 772,400	9,49%
Actions Amen Bank	23 437	197 412,493	547 863,312	4,17%
Actions AIR Liquide	4 308	457 843,276	545 005,080	4,15%
Actions BTE	1 555	29 671,220	29 062,950	0,22%
Actions CIL	19 484	72 597,890	292 260,000	2,22%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	70 119,000	0,53%
Actions ATB	3 752	27 710,250	18 197,200	0,14%
Actions UBCI	989	38 894,871	24 982,140	0,19%
Actions Ennaki automobiles	8 258	88 360,600	118 320,624	0,90%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	186 500,000	1,42%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	27 862,500	0,21%
Actions S.F.B.T	32 668	401 428,740	629 647,383	4,79%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	148 365,000	1,13%
Droits		587,038	722,480	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions AIR LIQUIDE DA	28	106,361	108,080	0,00%
Actions AMEN BANK DA	24	15,395	20,400	0,00%
Actions rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		643 736,212	646 855,988	4,92%
SICAV RENDEMENT	6 361	643 736,212	646 855,988	4,92%
Obligations des sociétés		256 000,000	260 553,000	1,98%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	256 000,000	260 553,000	1,98%
TOTAL GENERAL		5 135 786,163	9 057 553,581	68,91%
Pourcentage par rapport au total des actifs				68,81%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2016 à D : 3.537.679,113 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 534 000,000	1 538 946,604		11,71%
Compte à terme au 01/10/2016 (au taux de 3,710 %)	126 000,000	126 932,359	N° 082142	0,97%
Compte à terme au 01/10/2016 (au taux de 3,710 %)	219 000,000	220 620,528	N° 082101	1,68%
Compte à terme au 01/10/2016 (au taux de 3,710 %)	86 000,000	86 636,372	N° 082088	0,66%
Compte à terme au 01/10/2016 (au taux de 3,710 %)	19 000,000	19 140,594	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 03/10/2016 (au taux de 3,710 %)	57 000,000	57 412,511	N° 081877	0,44%
Compte à terme au 04/10/2016 (au taux de 3,710 %)	31 000,000	31 221,828	N° 081987	0,24%
Compte à terme au 05/10/2016 (au taux de 3,710 %)	55 000,000	55 392,997	N° 081805	0,42%
Compte à terme au 05/10/2016 (au taux de 3,710 %)	60 000,000	60 424,465	N° 081808	0,46%
Compte à terme au 15/12/2016 (au taux de 3,700 %)	54 000,000	54 065,688	N° 081787	0,41%
Compte à terme au 15/12/2016 (au taux de 3,700 %)	15 000,000	15 018,247	N° 081965	0,11%
Compte à terme au 27/12/2016 (au taux de 3,700 %)	127 000,000	127 030,898	N° 081944	0,97%
Compte à terme au 28/12/2016 (au taux de 3,700 %)	73 000,000	73 011,840	N° 081873	0,56%
Compte à terme au 29/12/2016 (au taux de 3,700 %)	97 000,000	97 007,866	N° 081969	0,74%
Compte à terme au 29/12/2016 (au taux de 3,700 %)	117 000,000	117 009,488	N° 081966	0,89%
Compte à terme au 29/12/2016 (au taux de 3,700 %)	258 000,000	258 020,923	N° 081981	1,96%
Compte à terme au 30/12/2016 (au taux de 3,700 %)	140 000,000	140 000,000	N° 082174	1,07%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 998 357,244	1 998 732,509		15,21%
Certificat de dépôt au 07/10/2016 (au taux de 3,700 %)	999 178,622	999 430,575	Banque de Tunisie	7,60%
Certificat de dépôt au 08/10/2016 (au taux de 3,700 %)	499 589,311	499 671,516	Banque de Tunisie (a)	3,80%
Certificat de dépôt au 09/10/2016 (au taux de 3,700 %)	499 589,311	499 630,418	Banque de Tunisie (b)	3,80%
TOTAL	3 532 357,244	3 537 679,113		26,91%
Pourcentage par rapport au total des actifs		26,88%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 septembre 2016 un montant de D : 566.804,848 contre D : 504.305,125 à la même date de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Cessions titres à encaisser	566 804,178	0,008	-
Comptes à terme échus à encaisser	-	500 000,000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	-	4 305,097	-
Dividendes à encaisser	0,670	0,020	0,020
TOTAL	566 804,848	504 305,125	0,020

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 septembre 2016 un montant de D : 17.893,000 contre D : 13.932,552 à la même date de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2016</u>	<u>30/09/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	1 086,976	1 070,376	1 068,228
Etat, retenue à la source	3 474,230	3 535,321	3 419,287
Commissaire aux comptes	12 931,794	8 926,855	12 666,860
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	17 893,000	13 932,552	17 554,375

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2016 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2015

Montant	12 396 056,808
Nombre de titres	48 517
Nombre d'actionnaires	17

Souscriptions réalisées

Montant	233 271,500
Nombre de titres émis	913
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	(212 065,000)
Nombre de titres rachetés	(830)
Nombre d'actionnaires sortants	(1)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	246 933,350
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres	116 468,184
Frais de négociation de titres	(795,638)
Régularisation des sommes non distribuables	316,859

Capital au 30-09-2016

Montant	12 780 186,063
Nombre de titres	48 600
Nombre d'actionnaires	17

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 116.548,450 pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016, contre D : 37.866,300 pour la période allant du 01/07/2015 au 30/09/2015, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
<u>Dividendes</u>					
- des actions	113 307,450	337 267,735	34 126,300	296 404,675	296 404,675
-des titres OPCVM	-	23 234,616	-	23 579,208	23 579,208
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	3 241,000	9 893,000	3 740,000	11 570,400	15 214,400
TOTAL	116 548,450	370 395,351	37 866,300	331 554,283	335 198,283

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 29.862,264 contre D : 32.549,058 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Intérêts sur comptes à terme	14 548,812	42 662,028	15 081,215	40 717,239	55 758,460
Intérêts sur certificats de dépôt	15 313,452	45 532,610	17 467,843	52 273,759	69 091,902
TOTAL	29 862,264	88 194,638	32 549,058	92 990,998	124 850,362

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 23.161,527 contre D : 23.568,807 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Commission de gestion	19 852,740	59 219,378	20 201,840	59 917,807	79 113,734
Rémunération du dépositaire	3 308,787	9 869,885	3 366,967	9 986,301	13 185,620
TOTAL	23 161,527	69 089,263	23 568,807	69 904,108	92 299,354

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2016 au 30/09/2016 à D : 6.430,971 contre D : 9.211,435 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2016	du 01/01 au 30/09/2016	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	Année 2015
Redevance CMF	3 308,787	9 869,885	3 366,967	9 986,301	13 185,620
Honoraires commissaire aux comptes	1 341,393	9 531,393	4 140,000	11 485,000	15 625,000
Rémunération du PDG	1 200,422	3 600,000	1 199,991	3 599,995	4 800,000
TCL	580,369	967,570	504,477	900,471	989,887
Autres	-	40,800	-	0,500	0,500
TOTAL	6 430,971	24 009,648	9 211,435	25 972,267	34 601,007

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.